



**L'Europe s'engage  
en Bretagne**

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

## FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET PROGRAMME BREIZH FORÊT BOIS TYPE D'OPÉRATION 8.1.1. (BOISEMENT) DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT RURAL RÉGIONAL DE BRETAGNE 2014-2020

Avant de remplir cette fiche de diagnostic, lisez attentivement l'arrêté régional en vigueur relatif au type d'opération.  
Transmettez l'original à la DDTM du lieu de situation de votre projet (DRAAF Bretagne pour l'Ille-et-Vilaine) et conservez un exemplaire.

### Cadre réservé aux services administratifs

N° de dossier OSIRIS :

Date de réception :

**NOM du demandeur :**

## PARTIE A – ÉLIGIBILITÉ DU PROJET

### A.1. Caractérisation de l'âge du peuplement

L'état boisé est-il constitué depuis moins de 30 ans ?

Oui

Non

Joindre les éventuelles pièces justificatives (photos montrant l'activité agricole, ancien bail...)

### A.2. Présence d'un zonage réglementaire de protection

Le projet est-il concerné par un des zonages réglementaires de protection indiqués dans le cahier des charges de Breizh Forêt Bois (Annexe B.1) :

Zonage	OUI	NON
Réserve naturelle nationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réserve naturelle régionale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réserve biologique intégrale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté préfectoral de protection de biotope	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## PARTIE B – CRITÈRES DE SÉLECTION

### B.1. Contexte environnemental des parcelles

#### B.1.1. Contexte agricole et forestier

Indiquer pour les différentes parcelles ou îlots<sup>1</sup> concernés par le projet la date d'abandon par l'agriculture, le motif de l'abandon et le cas échéant la dernière année d'inscription au Registre parcellaire graphique (RPG) :

Parcelle ou îlot	Surface (ha)	Dernière inscription RPG	Date d'abandon	Motif d'abandon de l'activité agricole
Ex : ZB 19	0,8650 ha	2001	2002	Parcelle à faible potentiel et isolée du reste de l'exploitation agricole

<sup>1</sup> Il peut s'agir des parcelles cadastrales, des unités de gestion ou des îlots tels qu'ils sont inscrits au RPG

Parcelle ou îlot	Surface (ha)	Dernière inscription RPG	Date d'abandon	Motif d'abandon de l'activité agricole

Pour les différentes parcelles, une démarche de reprise a-t-elle été faite ? Indiquez le cas échéant le motif de l'échec :

Parcelle ou îlot	OUI	NON	Motif de l'échec de reprise
Ex : ZB 19	<input checked="" type="checkbox"/>		Faible potentiel agronomique, aucun repreneur intéressé, ...
	<input type="checkbox"/>		

La desserte forestière des parcelles est-elle possible ?

- Oui  
 En partie seulement  
 Non

Faire figurer l'ensemble des éléments de desserte (route forestière, piste, place de dépôt, place de retournement...) sur le plan joint à la demande de subvention.

### B.1.2. Zonages réglementaires ou administratifs

Certains zonages nécessitent des démarches particulières (Ex : Déclaration de travaux au titre des sites inscrits...)

Zonage	OUI	NON	Parcelles concernées	Observations, précisions
Site inscrit		<input type="checkbox"/>		
Site classé		<input type="checkbox"/>		
Monument historique (classé/inscrit)		<input type="checkbox"/>		
Natura 2000		<input type="checkbox"/>		Indiquer le nom du site. Joindre l'évaluation des incidences Natura 2000
Zone humide inventoriée		<input type="checkbox"/>		Le cas échéant, les indiquer sur le plan
ZNIEFF		<input type="checkbox"/>		
Autre (préciser)		<input type="checkbox"/>		

### B.1.3. Milieux d'intérêt écologique en présence sur la zone de projet

Le projet recouvre-t-il des surfaces présentant un ou plusieurs habitats d'intérêt communautaire ? (voir cahier des charges de Breizh Forêt Bois annexe B.2)

Milieux	Code Natura	OUI	NON	Parcelles concernées	Surface concernée	Mesures de préservation éventuelles
Landes humides tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	4020	<input type="checkbox"/>				
Landes sèches européennes (à bruyère cendrée)	4030	<input type="checkbox"/>				
Landes sèches européennes (à bruyère ciliée)	4030	<input type="checkbox"/>				
<u>Prairies de fauche de basse altitude</u>	<u>6510</u>	<input type="checkbox"/>				
Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410	<input type="checkbox"/>				
Mégaphorbiaies eutrophes	6430	<input type="checkbox"/>				

Tourbières acides à sphaignes	7110 à 7150	<input type="checkbox"/>				
-------------------------------	-------------	--------------------------	--	--	--	--

### B.1.4. Éléments patrimoniaux connus ou présents sur la zone de projet

Le projet est-il concerné par une espèce ou un autre **habitat d'intérêt écologique ou patrimonial** ? (voir cahier des charges de Breizh Forêt Bois § 4.1.a et annexe C). Des espèces remarquables sont-elles présentes sur la surface de projet ? Listez les espèces présentes sur votre terrain.

Si oui, précisez :

Élément d'intérêt patrimonial	Parcelles concernées	Surface de projet concernée	Remarques
Ex1 : Haie et bosquet	YB 15	0,2 ha	Mis en zone de projet hors travaux avec bande de 6 m avant les premiers plants
Ex2 : Espèce protégée	YB 20	0,15 ha	Conservation des talus en zone de projet hors travaux

### B.1.5. Conditions stationnelles de la surface de projet

Indiquez dans le tableau ci-dessous les caractéristiques pédo-climatiques du projet :

		UG 1	UG 2	UG 3	UG 4
<b>PENTE</b>	% de la pente				
	Altitude				
	Exposition (N/S/W/E)				
<b>ÉTUDE SOL</b>	Roche mère				
	Humus (si présence)				
	Profondeur du sol prospectable				
	Texture (% sable argile limon)				
	Profondeur d'apparition des traces hydromorphie				

Faire figurer le cas échéant le réseau hydrographique sur le plan joint à la demande de subvention.

## B.2. Caractéristiques techniques du projet de reboisement

### B.2.1. Sensibilité du projet de boisement au risque de dégât de gibier

Risque	OUI	NON	UG concernées	Observations
RISQUE DE DÉGÂT GIBIER → Indices de présence de gibier (cerfs, chevreuils, lapins, )	<input type="checkbox"/>			

### B.2.2. Impact du projet sur son environnement

Risque en présence	OUI	NON	UG concernées	Observations
IMPACT SUR L'EAU ET LES ZONES HUMIDES : (AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU) – Travaux ou ouvrages prévus susceptibles de modifier les écoulements naturels ( buses, gués, canalisation, remblais...)	<input type="checkbox"/>			
– Application prévue de phytosanitaires	<input type="checkbox"/>			
– Présence de captage, de cours d'eau ou milieux associés fragiles	<input type="checkbox"/>			

### DOCUMENTS À FOURNIR

- Évaluation des incidences Natura 2000 le cas échéant (et en l'absence de PSG agréé au titre de Natura 2000 prévoyant ce type d'opération)
- Les éventuelles pièces justificatives de l'âge du peuplement